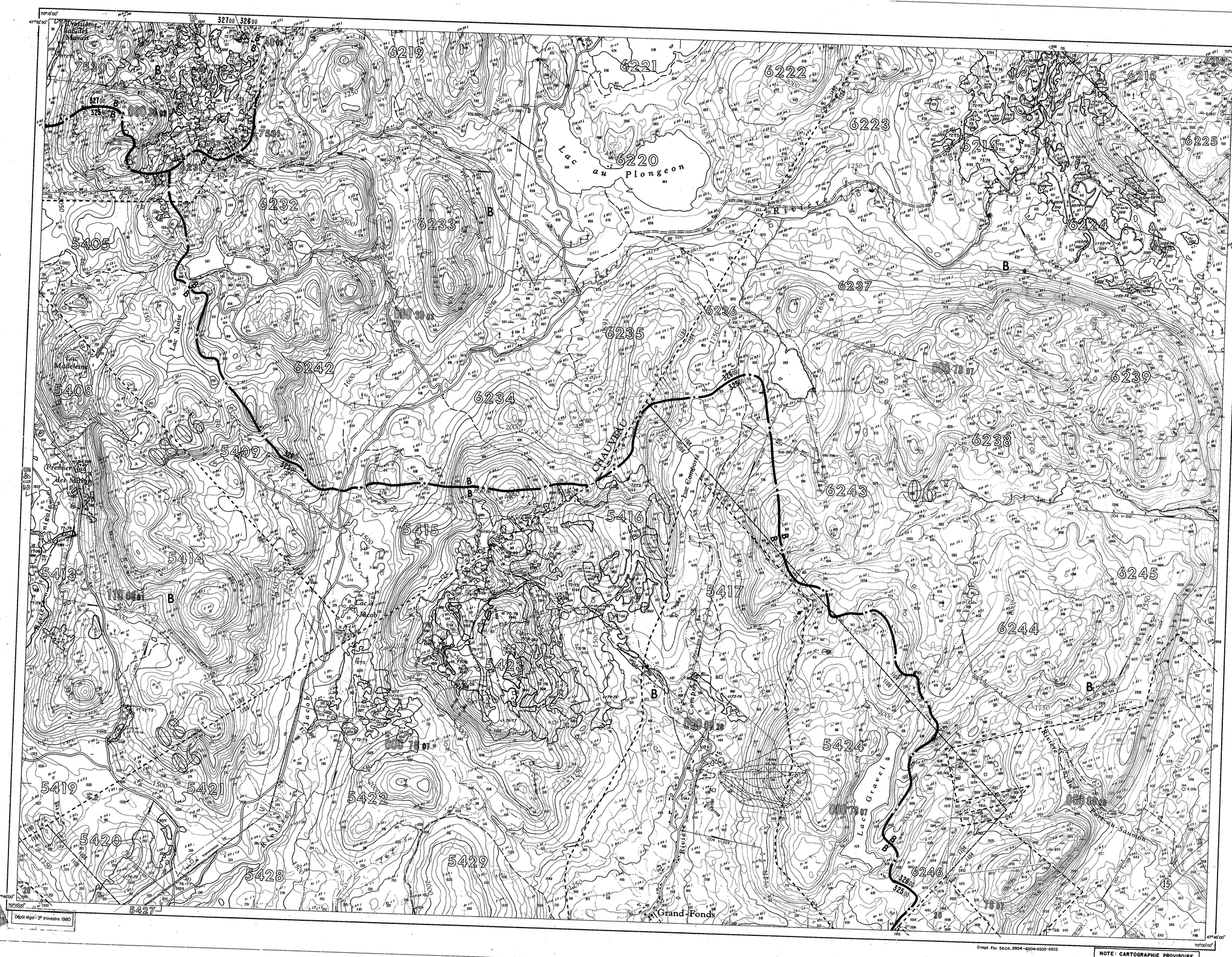

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
DIRECTION GÉNÉRALE DES BOIS ET FORÊTS
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

LAC AU PLONGEON

Carte forestière

ÉCHELLE : 1/20,000

Carte de fond provenant d'un agrandissement du 1:50,000 du ministère de l'Énergie des Mines et de Ressources, d'Ottawa, agrandissement fourni par le service de l'Inventaire forestier du ministère des Terres et Forêts du Québec.

Photographies : Échelle de 1/15,840
ANNÉE
1969

Repère horizontal
Bâtiments
Route primaire pavée et numéro
Route non pavée
Cimetière
Portage, percée ou sentier
Voie ferrée
Ligne séparative de bassin primaire
Ligne séparative de bassin secondaire
Ligne de tenure
Limite de concession forestière
Ligne de division de recensement
Limite de municipalité
Ligne de canton
Chute
Rapide

TERRAIN FORESTIER PRODUCTIF

Résineux R
Mélangé M
Feuillu F

GROUPEMENT D'ESSENCE (LISTE INCOMPLÈTE)

Sapinière S
Pessière E
Pinède à pin gris Pg
Pinède à pin blanc ou rouge Pb
Cédrière C
Prucheraie Pr
Mélézin Mel
Conifère résineux R
Érablière résineuse Er/R
Feuillu intolérant résineux Fi/R
Bétulaie à bouleau jaune et à résineux Bj/R
Mélangés Mh,Ms
Feuillu intolérant Fi
Bétulaie à bouleau jaune Bj
Érablière Er
Érablière à feuillu intolérant Er/Fi
Érablière à feuillu tolérant Er/Ft
Feuillu Ft, Fh

STADE DE DÉVELOPPEMENT

En régénération
Jeune
Mûr régulier
Mûr étagé
Mûr irrégulier

ORIGINE

Feu
Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Plantation
Friche

PERTURBATION

Coupe partielle
Chablis partiel
Épidémie légère ou moyenne

ACCESSIBILITÉ

Inaccessible

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Semi-dénudé sec
Semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Dénudé sec
Dénudé humide
Autoroute
Agricole
Ligne de transmission

HAUTEUR

DENSITÉ	TRÈS HAUT 70'	HAUT 50'	MOYEN 30'	COURT 10'
DENSE 60%	A1	A2	A3	A4
NORMALE 40%	B1	B2	B3	B4
MOYENNE 20%	C1	C2	C3	C4
CLAIRE 25%	D1	D2	D3	D4

SUPERFICIE : S = 306 100 478 m² = 30 522,8 ha

INTERPRÉTATION : ing. for.
PRISE DE STOCK : ing. for.
INTERPRÉTATION : ing. for.
PRISE DE STOCK : ing. for.

ANNÉE DE PUBLICATION
1970
ANNÉE DE RÉVISION : AVRIL 1981

22-D-2 S.E.	22-D-1 S.O. S.E.	22-C-4 S.O.
21-M-15 N.E. S.E.	21-M-16 N.O. S.O.	21-N-13 N.E. N.O. S.E. S.O.
21-M-10 N.E.	21-M-9 N.O.	21-N-12 N.E. N.O.

21 M/16 S.E.

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE 21°

Compt. For. 5604-5904-6204-6503-6803

NOTE : CARTOGRAPHIE PROVISOIRE
La localisation des lignes d'arpentage sur cette carte n'a aucune valeur officielle